



Procès-Verbal

COMMISSION REGIONALE DE CONTROLE DES CLUBS

Réunion du 26 juin 2025

ATTENTION : Le Document ci-dessous permet de prendre connaissance des décisions de la Commission Régionale de Contrôle des Clubs de la LAuRAFoot. Ces décisions sont données pour information et ne remplacent en rien la décision qui est notifiée par courriel.

DECISION : Accepte le budget en l'état.

Chambéry Savoie Football (R1) – Entente Crest Aouste (R1)

DECISION : Encadrement de la masse salariale.

FC Vaulx en Velin (R1) – CS Neuville (R2)

DECISION : Autorisation d'accession en Championnat Régional 1.

U.S. Sucs et Lignon (R2) - Esp. Ceyratoise (R2) – A.S. Misérieux Trévoux (R2)